



# Conseil aux entreprises :



PirellaGöttsche - 1<sup>ère</sup> édition : 06/09

## Technico-économique



Gestion administrative et de l'information



Aménagement du territoire et développement local



Animations : rejoignez les groupes



Formation



Agro-environnement



Bâtiment



Gestion du bois et de la haie



Cultures & Fourrages et produits cidricoles



Élevage



Conseil aux entreprises : Stratégie

## Suivi agrisoutien

Dispositif articulé autour d'une réunion avec les partenaires de l'exploitation pour construire un plan de redressement.



### Les atouts clés

- Définir précisément des objectifs d'amélioration chiffrés et arrêtés dans le temps.
- Mettre en œuvre des améliorations avec l'appui technique ou financier des partenaires de l'exploitation (banques, fournisseurs, organismes conseil, clients ...)
- Rechercher des solutions dans un esprit de partenariat.
- Assurer une relation discrète et confidentielle avec l'agriculteur.



### Ce que nous vous proposons

- La définition des points à travailler et des objectifs à atteindre sur l'exploitation.
- L'organisation d'une rencontre entre les partenaires principaux de l'exploitation pour définir les objectifs et la mise en œuvre du redressement.
- Le suivi du plan d'action défini avec les partenaires.

### Public

- Les agriculteurs rencontrant des difficultés financières sur leur exploitation.

### Les +

- L'implication des partenaires dans le suivi.
- Une analyse et une animation réalisées par un organisme reconnu.
- Des aides financières de l'Etat et du Conseil Général réduisant le coût pour l'agriculteur.

### A savoir

- Accompagnement réalisé dans le cadre de la procédure départementale AGRISOUTIEN.
- Peut nécessiter un diagnostic préalable (voir prestation "diagnostic agrisoutien").



### Résultats

- Un suivi sur mesure, adapté à la situation de chaque exploitation.
- Un pilotage avec une vision partagée par les différents intervenants.
- L'exploitant reste maître de son exploitation.

Chambre d'Agriculture de la Manche  
Maison de l'Agriculture  
Avenue de Paris  
50000 SAINT-LÔ Cedex  
Tél. 02 33 06 49 55  
developpement@manche.chambagri.fr  
www.manche.chambagri.fr

